

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prise en charge complémentaire de produits pharmaceutiques santé non remboursés par la Sécurité sociale :

Cegedim révolutionne le marché de l'Assurance Santé Complémentaire avec son offre inédite *TP Santé*

Boulogne-Billancourt, France, le 30 mars 2021

Cegedim entreprise innovante de technologies et de services, leader français de l'informatisation des professionnels de santé, annonce le lancement de ***TP Santé***, une offre inédite destinée à la prise en charge des produits vendus en pharmacie non remboursés par la Sécurité sociale.

L'offre ***TP Santé*** s'adresse à l'ensemble des organismes complémentaires santé désireux d'élargir leurs offres de services, en complément de leurs paniers de soins actuels, mais aussi aux pharmacies pour connaître la prise en charge d'un produit en temps réel et en faire la demande directement. Avec ***TP Santé***, complémentaires santé et pharmacies proposent ensemble une sélection de paniers de soins innovants et un tiers payant électronique et automatique, sans aucune ressaisie pour chacun des acteurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2021 par exemple, l'homéopathie a rejoint la longue liste des produits non-remboursés par la Sécurité sociale. Les produits vendus en pharmacie et non remboursés par la Sécurité sociale pèsent désormais 5,7 milliards d'euros¹ par an pour les ménages et ne sont quasiment pas remboursés les assurances santé complémentaires. Une situation qui favorise le renoncement aux soins.

C'est dans ce contexte que **Cegedim** a mis à profit son expertise technologique et sa parfaite connaissance du domaine de la santé, pour proposer une solution unique permettant de répondre à la fois aux besoins des assurés, des assureurs complémentaires et des pharmaciens. ***TP Santé*** s'appuie sur une innovation technologique pour gérer le remboursement de produits jusqu'ici non remboursés, et permet ainsi de lutter contre le renoncement aux soins.

La promesse : aider les complémentaires santé à encadrer la prise en charge des produits non-remboursés en proposant une sélection de produits et de paniers de soins, tout en automatisant le tiers payant et sa gestion.

Pour constituer les paniers de soins ***TP Santé***, **Cegedim** s'est appuyé sur l'expertise d'un Comité Scientifique indépendant composé de médecins et de pharmaciens.

Plus de 2 000 produits 'santé' ont été minutieusement sélectionnés et répartis dans 8 paniers de soins. Les assurances santé complémentaires peuvent choisir tout ou partie de ces paniers et déterminer un forfait annuel de prise en charge.

Paniers de soins *TP Santé*
Sélectionnés par le Comité de sélection

Catégorie	Paniers de soins	Nombre de produits
Médicaments	Médicaments des pathologies de l'enfant sans prescription obligatoire	104
	Médicaments des pathologies de l'enfant avec prescription obligatoire	8
	Médicaments non remboursés RO spécifiques de la douleur	97
	Médicaments non remboursés RO avec prescription obligatoire	492
	Médicaments non remboursés RO sans prescription obligatoire	520
Conseil	Conseil adulte	478
	Conseil enfant	446
Homéopathie	Homéopathie (non remboursée RO & remboursée à 15 %)	72

Les paniers ***TP Santé*** s'appuient sur la norme « Visio V2 », élaborée par **Cegedim** et intégrée dans tous ses logiciels d'officine. Cette norme permet de faire le lien directement entre l'officine et les complémentaires santé. Elle se déploie actuellement dans près de 15 000 officines.

Le pharmacien est ainsi en mesure d'interroger en temps réel les droits d'un assuré sur la prise en charge d'un produit issu d'un panier de soins. Visio V2 permet de faire des demandes de prises en charge pour ***TP Santé***, mais aussi pour **l'ensemble des paniers de soins intégrés par les complémentaires santé dans les garanties de leurs contrats.**

¹ Somme des CA TTC selon estimations internes.

« Nous sommes fiers d'être le premier acteur à proposer une évolution majeure du tiers payant pour le non-remboursé par la Sécurité sociale, associée à des paniers de soins avec plus de 2 000 produits. **TP Santé** est une offre complète puisqu'elle répond à la fois aux besoins des complémentaires santé, sur des produits à large diffusion dans les officines, à ceux des pharmaciens, avec des flux informatiques intégrés à leurs logiciels, et bien entendu à ceux des assurés avec un accès facilité à des remboursements en tiers payant, élargis au non-remboursé par la Sécurité sociale. Notre offre est en cours de déploiement auprès des assureurs depuis le mois de février. Nous comptons déjà l'adhésion de KLESIA, ainsi que le concours d'AXA et d'AON respectivement assureur complémentaire et courtier de Cegedim », souligne **Jean VON POLIER**, responsable du projet TP Santé chez Cegedim.

A propos de Cegedim :

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim compte plus de 5 300 collaborateurs dans plus de 10 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de près de 500 millions d'euros en 2020. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : www.cegedim.fr

Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cegedim) et [Facebook](https://www.facebook.com/cegedim).

Aude BALLEYDIER
Cegedim
Responsable Communication
et Relations Médias

Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Céline PARDO
Agence suPR
Relation Médias

Tél. : +33 (0)6 52 08 13 66
cegedim@becoming-group.com

Suivez Cegedim :

